

EN PERSPECTIVE POUR LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR AU CAMEROUN

Fiche pratique publié le 06/09/2016, vu 2343 fois, Auteur : Pr KAMWE MOUAFFO-KENGNE

Après les différentes revues de presse télévisées de ce matin, 5 septembre 2016, je me réjouis que plusieurs informations concernent le consommateur au Cameroun, de près ou de loin.

- Le Premier Ministre est en voie de demander un audit du réseau téléphonique au Cameroun! Vivement cet audit! sans risque de me tromper, chacun de nous est une victime de ce réseau, qui ne rate jamais de débiter notre crédit de communication, même sans communication! Qui de vous n'a jamais envoyé ce fameux sms qui n'est jamais arrivé à son destinataire? Comme vous le savez, derrière le réseau téléphonique, se trouve le réseau internet! Qui n'a jamais fait face à cette icône du monde qui tourne, tourne, sans s'arrêter, alors que vous essayez de vous connecter, après avoir bien entendu déjà payé le ticket du cyberman ou renouvelé votre abonnement mensuel ou autre? Qui de vous a déjà été remboursé? Existe-t-il autre produit ou service où on a vraiment le sentiment d'avoir payé pour rien? Moi, en tout cas, je suivrai de près cet audit...
- De son côté, l'ANOR a officiellement lancé le Programme d'Evaluation de la Conformité avant Embarquement des Marchandises Importées en République du Cameroun, le PECAE. Ce programme et opérationnelle depuis le 31 août 2016. Si j'ai bien tout compris, grâce à ce programme, nous ne devrions plus avoir de produits de contrefaçon dans nos marchés : plus de faux cure-dents, plus de faux vernis à ongles, plus de fausses lunettes de soleil et même fausses mèches de réchaud à pétrole! Un Cameroun de rêve!
- Pour accompagner tout ceci, on annonce un Décret portant création d'un mécanisme de lutte contre la contrefaçon. Qui dit mieux ?
- A côte de ces initiatives gouvernementales, que nous apprécions tout à fait, n'oubliez jamais que le véritable programme anti contrefaçon, c'est le vôtre! Votre vigilance! Premier indice très sûr de la contrefaçon: le moins cher.

En tout cas, je dois vous dire que j'ai terminé la rédaction de cette note hier à 13h30. Sur le point de la publier... Paf ! Coupure d'électricité à Ngaoundéré... Alors, selon vous, pour l'électricité, un Audit ou un Programme ou un autre Décret?